ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 AVRIL 1959

(Scrutin de ballottage)

Chers Compatriotes,

Nous remercions les 10.598 électrices et électeurs de la circonscription de LARGENTIERE qui, au premier tour de scrutin, ont fait confiance au Parti Communiste Français sur le nom de

Roger ROUCAUTE

Député de l'Ardèche pendant 8 ans, ancien membre de la Commission des Pensions à l'Assemblée Nationale, image vivante de l'élu du peuple au service du peuple.

Les élections du 5 Avril ont donné un magnifique succès au Parti Communiste Français qui a le grand mérite d'avoir, dès le début, dénoncé l'entreprise réactionnaire et fasciste des hommes du 13 mai et combattu la politique gouvernementale actuelle qui frappe les pauvres et épargne les riches.

Par rapport aux élections du 23 Novembre 1958, le nombre des suffrages obtenus par

Roger ROUCAUTE

passe, en effet, de 8.021 à 10.598, soit une augmentation de 2.577 voix, et en pourcentage de 20,8 % à 30,6 %, soit un gain de près de 10 %.

Par contre, la réaction ardéchoise est la grande vaincue de ce scrutin, puisque ses candidats perdent près de 7.000 voix sur les résultats de Novembre 1958. Le candidat U.N.R. **LIOGIER** *qui avait été élu le 30 Novembre avec 18.765 voix, perd près de la moitié de ses voix, son recul étant de 7.935 suffrages.*

* * *

Ce succès peut être transformé en **UNE GRANDE VICTOIRE REPUBLICAINE**, dimanche prochain 12 Avril, à l'occasion du scrutin de ballottage.

Après le retrait du candidat Socialiste ESCOUTAY, l'union des Républicains ardéchois de toutes tendances, doit se manifester sur le nom de Roger ROUCAUTE qui s'est toujours montré comme un élu actif et populaire, profondément lié aux populations laborieuses du département et qui devient ainsi au deuxième tour de scrutin, le candidat de l'ensemble des Républicains et des Démocrates de la circonscription.

RÉPUBLICAINS ARDÉCHOIS !

Dimanche dernier, vous avez rendu un premier verdict.
Dimanche prochain, il faut battre le candidat de la réaction et du mensonge.

CONTRE la politique anti-sociale, anti-ouvrière et anti-paysanne du gouvernement.

CONTRE ceux qui vous ont menti en Novembre 1958, qui vous ont tout promis, sachant par avance qu'ils ne tiendraient pas leurs promesses.

— LIOGIER ne fait-il pas semblant de protester aujourd'hui contre la suppression de la Retraite du Combattant, la retenue de 6.000 frs par an sur les remboursements de la Sécurité Sociale, etc..., alors que le 16 janvier 1959, par son vote personnel à l'Assemblée Nationale, **il a approuvé la politique générale du gouvernement,** *donc l'ensemble des mesures qui frappent les populations laborieuses (Journal Officiel, N° 5 A.N. du 17 Janvier 1959, pages 89 et 90).*

POUR l'application du programme immédiat suivant :

- 1° Abrogation de toutes les ordonnances entraînant une diminution du niveau de vie des masses laborieuses.
- 2° Paix en Algérie par la négociation.
- 3° Rétablissement de la Retraite du Combattant et des remboursements de la Sécurité Sociale.
- 4° Réforme de la fiscalité en faisant payer les riches.
- 5° Défense de la petite exploitation familiale agricole.
- 6° Garantie de l'avenir de la jeunesse, défense de l'école publique, respect de la laïcité de l'école et de l'état.
- 7° Restauration de la République dans le cadre d'une démocratie rénovée.

POUR confier la défense des intérêts du département à un élu qui est toujours resté fidèle aux engagements pris.

Vous voterez pour le candidat de l'Union des forces de Gauche, le candidat de la vieille discipline républicaine.

Vous voterez pour

Roger ROUCAUTE

ANCIEN DÉPUTÉ

Croix de guerre 39-45 *Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire*

Remplaçant éventuel : Henri CHAZE

Maire de CRUAS – Conseiller Général
Médaille de la Résistance

Tous aux urnes ! Pas d'abstention !

Vu : le Candidat.

Imp. Coste, Aubenas